



Transparency International Indice de Perceptions de la Corruption 2005

<http://www.transparency.org>

Transparency International Secretariat
Alt Moabit 96
10559 Berlin
Allemagne
Tel: +49-30-34 38 20 19/45
Fax: +49-30-34 70 39 12
press@transparency.org

A propos de TI :

Créée en 1993, Transparency International est la principale organisation non-gouvernementale internationale consacrée exclusivement à la lutte contre la corruption. TI, qui comprend actuellement 90 sections nationales de par le monde, a son Secrétariat International basé à Berlin en Allemagne. Pour plus d'informations sur TI, ses sections nationales et ses activités, veuillez visiter : www.transparency.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Contact presse :

Londres:

Barbara Ann Clay: +49 (0) 7963 912 304

Jesse Garcia: +49 (0) 162 419 6454

Berlin : Sarah Tyler / Ines Selwood

Tel: +49-30-3438 2019/45

Mobile: +49 173 206 95 50

press@transparency.org

Informations techniques complémentaires :

Prof. Dr Johann Graf Lambsdorff

Université de Passau, Allemagne

Tel: +49 851 509 2551 – jlambsd@uni-passau.de

la coalition contre la corruption

<http://www.transparency.org>

Alt Moabit 96

10559 Berlin, Allemagne

Tel: +49-30-3438 2045/19

Fax: +49-30-3470 3912

La corruption sévit toujours dans 70 pays, selon l'Indice de Perceptions de la Corruption 2005

Plusieurs pays font face à des obstacles majeurs pour échapper au piège de la pauvreté

Londres / Berlin, 18 Octobre 2005 --- Plus de deux tiers des 159 nations figurant dans l'Indice de Perceptions de la Corruption 2005 (IPC) de Transparency International y ont obtenu une note inférieure à 5 sur 10, dénonçant ainsi des niveaux sérieux de corruption dans la plupart des pays sondés.

La corruption représente encore une menace pour le développement

L'Indice 2005 met en évidence le double fardeau de la pauvreté et de la corruption que portent les pays les moins développés du monde.

“La corruption est une cause majeure de la pauvreté ainsi qu'un obstacle pour la contrer” a affirmé Peter Eigen, président de Transparency International. “Ces deux fléaux s'alimentent réciproquement, enfermant les populations dans le cycle de la misère. La corruption doit être combattue avec vigueur pour que toute aide allouée puisse provoquer une vraie différence pour libérer les gens de la pauvreté.”

Malgré des progrès sur plusieurs fronts – dont l'imminente entrée en vigueur de la Convention des Nations Unies contre la Corruption – soixante-dix pays (soit presque la moitié des pays inclus dans l'Indice) ont atteint une note inférieure à 3 dans l'IPC, indiquant ainsi un problème grave de corruption. Parmi les pays compris dans l'Indice, la corruption est perçue comme étant la plus aigüe au Tchad, au Bangladesh, au Turkménistan, au Myanmar et en Haïti – pays qui figurent également parmi les plus pauvres au monde.

Le monde aspire à réduire de moitié l'extrême pauvreté avant 2015. La corruption freine la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement parce qu'elle sabote la croissance économique et le développement durable qui pourrait libérer des millions de personnes du piège de la pauvreté. La lutte contre la corruption devrait être au centre des projets qui prévoient l'augmentation des fonds alloués pour l'aboutissement des Objectifs, que cela soit par le biais de l'aide des bailleurs de fonds ou des actions menées localement.

En outre, des recherches poussées démontrent que l'investissement étranger est moins élevé dans les pays perçus comme étant corrompus, ce qui contrarie encore plus leurs chances de prospérer. Quand les pays améliorent leur gouvernance et réduisent la corruption, ils remportent un “dividende de développement” qui, selon l'Institut de la Banque Mondiale, peut inclure l'amélioration des taux de mortalité infantile, une croissance des revenus par tête et une hausse de l'alphabétisation.

Dix-neuf des pays les plus pauvres du monde ont bénéficié d'une annulation de leur dette dans le cadre de l'Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE), comme marque des bons résultats de leur réforme économique. Aucun de ces pays n'a, toutefois, obtenu de note supérieure à 4 dans l'IPC, en raison de degrés de corruption allant de sérieux à grave. Ces pays font encore face au risque important de voir leurs ressources - libérées du paiement de la dette et entrant à présent dans les budgets nationaux - se perdre pour cause de cupidité, gaspillage ou mauvaise gestion. L'engagement et les ressources dévoués à la participation dans l'initiative PPTTE doivent également être investis dans la victoire dans la lutte contre la corruption.

Pour rendre plus efficiente l'aide au développement et pour atteindre les objectifs humains et économiques cruciaux définis par la communauté internationale, il est indispensable de juguler la corruption et de mettre en oeuvre les réformes (ces dernières devant répondre aux besoins des bénéficiaires et non des donateurs).

“La corruption n'est pas une catastrophe naturelle : c'est un pillage froid et calculé de nombreuses opportunités pour les hommes, femmes et enfants qui sont le moins à même de se protéger” a déclaré David Nussbaum, directeur exécutif de TI. “Les dirigeants doivent aller au delà des simples promesses orales et tenir leur parole de fournir les ressources nécessaires pour s'engager dans l'amélioration de la gouvernance, de la transparence et de la responsabilité redditionnelle.”

Des progrès ont été réalisés contre la corruption

Une hausse entre 2004 et 2005 de la corruption perçue peut être observée dans des pays tels que le Costa Rica, le Gabon, le Népal, la Papouasie Nouvelle-Guinée, les Seychelles, la Russie, le Sri Lanka, le Suriname, Trinidad et Tobago et l'Uruguay. Par contre, plusieurs pays et territoires font montre de progrès notables – un déclin dans les perceptions de corruption au cours de la dernière année - notamment l'Estonie, la France, Hong-Kong, le Japon, la Jordanie, le Kazakhstan, le Nigeria, le Qatar, Taiwan et la Turquie.

La ratification récente de la Convention des Nations Unies contre la Corruption a établi un cadre légal international en faveur d'un progrès durable contre la corruption. La Convention, qui entrera en vigueur en Décembre 2005, devrait accélérer le rapatriement des fonds volés, pousser les centres financiers à prendre des mesures contre le blanchiment d'argent, permettre aux nations de poursuivre en justice les entreprises privées étrangères et les individus ayant commis des actes de corruption sur leur sol, et interdire la corruption d'agents publics internationaux. Les pays à bas revenus qui adoptent et appliquent la Convention bénéficieront d'un avantage dans la course pour l'investissement étranger et la croissance économique.

La richesse n'influence pas les progrès réalisés contre la corruption

La richesse n'est pas une condition préalable pour le combat réussi de la corruption. De nouvelles analyses à long-terme de l'IPC réalisées par Johann Graf Lambsdorff montrent que la perception de la corruption a chuté significativement, lors de la dernière décennie, dans des pays à bas revenus tels que l'Estonie, la Colombie et la Bulgarie.

Toutefois, dans le cas de pays aux revenus plus élevés comme le Canada et l'Irlande, une hausse marquée de la perception de la corruption au cours des dix dernières années a été enregistrée, ce qui prouve que même les pays riches aux scores élevés doivent s'efforcer à maintenir un climat d'intégrité.

De même, la responsabilité de la lutte contre la corruption n'est pas l'apanage des pays à bas revenus. Les pays plus riches doivent non seulement combattre les nombreux cas de corruption à l'intérieur de leurs frontières, mais également s'assurer que leurs entreprises ne sont pas impliquées dans des pratiques de corruption à l'étranger. Les contrevenants doivent être poursuivis en justice et bannis de tout appel d'offres public. La possibilité de garantir un progrès durable se trouve aussi entre les mains de l'Organisation Mondiale du Commerce, qui se doit

de promouvoir activement la transparence et la lutte contre la corruption dans le commerce global.

Les leçons sont claires : les facteurs de risque tels que le secret gouvernemental, l'influence improprie des groupes d'élite et le financement politique détourné sont présents tant dans les pays riches que dans les pays pauvres. Aucun pays riche n'est à l'abri du fléau de la corruption.

Transparency International exhorte aux actions suivantes :

Les pays à revenus bas

- Augmenter l'allocation de ressources et la volonté politique pour poursuivre les efforts anti-corruption.
- Faciliter l'accès public aux informations sur les budgets, les revenus et les dépenses.

Les pays à revenus élevés

- Allier une augmentation de l'aide avec le soutien aux réformes.
- Réduire l'aide conditionnée, qui limite les opportunités locales et l'appropriation des programmes d'aide.

Tous les pays

- Promouvoir une solide coordination entre les autorités publiques, le secteur privé et la société civile pour augmenter l'efficacité d'une lutte soutenue contre la corruption et des efforts en matière de bonne gouvernance.
- Ratifier, appliquer et faire le suivi, dans tous les pays, des conventions existantes contre la corruption pour établir des normes internationales. Celles-ci incluent la Convention de l'ONU contre la Corruption, la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la Corruption, et les conventions régionales de l'Union Africaine et de l'Organisation des Etats Américains.

###

Note aux Rédacteurs

L'Indice de Perceptions de la Corruption de TI est une enquête composite, qui reflète les perceptions d'hommes d'affaires et analystes pays, résidents ou non-résidents. L'Indice est basé sur 16 sondages différents de 10 institutions indépendantes. Pour être inclus dans l'IPC, un pays doit apparaître dans au moins trois sondages. Il en résulte qu'un certain nombre de pays – y compris ceux qui pourraient figurer entre les plus corrompus – ne sont pas compris dans l'IPC en raison du manque de données disponibles.

L'Indice de Perceptions de la Corruption fournit un simple aperçu mais sa capacité à offrir des tendances année par année est moindre. Cependant, une étude temporelle de l'IPC a été entreprise pour la première fois cette année par Professeur Dr Johann Graf Lambsdorff, de l'université de Passau en Allemagne.

Pour produire l'IPC, TI bénéficie des conseils d'un groupe de spécialistes internationaux. Le travail statistique de l'Indice a été coordonné par le Professeur Graf Lambsdorff.

Détails disponibles sur

www.transparency.org/surveys/index.html#cpi

Contacts Presse pour l'IPC 2005

Berlin :

Sarah Tyler / Ines Selwood

Tel: +49 30 3438 2045/19

Email: press@transparency.org

Londres :

Barbara Ann Clay : +49 (0) 7963 912 304

Jesse Garcia : +49 (0) 162 419 6454

Informations techniques

supplémentaires sur l'IPC

Prof. Dr Johann Graf Lambsdorff

(Conseiller de TI et directeur du travail statistique de l'IPC)

Université de Passau, Allemagne

Tel: +49-851-509 2551

jlambsd@uni-passau.de

Rang du Pays	Pays/territoire	Note de l'IPC 2005*	Intervalle de confiance**	Sources utilisées***
1	Islande	9.7	9.5 - 9.7	8
2	Finlande	9.6	9.5 - 9.7	9
	Nouvelle Zélande	9.6	9.5 - 9.7	9
4	Danemark	9.5	9.3 - 9.6	10
5	Singapour	9.4	9.3 - 9.5	12
6	Suède	9.2	9.0 - 9.3	10
7	Suisse	9.1	8.9 - 9.2	9
8	Norvège	8.9	8.5 - 9.1	9
9	Australie	8.8	8.4 - 9.1	13
10	Autriche	8.7	8.4 - 9.0	9
11	Pays Bas	8.6	8.3 - 8.9	9
	Royaume Uni	8.6	8.3 - 8.8	11
13	Luxembourg	8.5	8.1 - 8.9	8
14	Canada	8.4	7.9 - 8.8	11
15	Hong Kong	8.3	7.7 - 8.7	12
16	Allemagne	8.2	7.9 - 8.5	10
17	Etats-Unis	7.6	7.0 - 8.0	12
18	France	7.5	7.0 - 7.8	11
19	Belgique	7.4	6.9 - 7.9	9
	Irlande	7.4	6.9 - 7.9	10
21	Chili	7.3	6.8 - 7.7	10
	Japon	7.3	6.7 - 7.8	14
23	Espagne	7.0	6.6 - 7.4	10
24	Barbade	6.9	5.7 - 7.3	3
25	Malte	6.6	5.4 - 7.7	5
26	Portugal	6.5	5.9 - 7.1	9
27	Estonie	6.4	6.0 - 7.0	11
28	Israël	6.3	5.7 - 6.9	10
	Oman	6.3	5.2 - 7.3	5
30	Emirats Arabes Unis	6.2	5.3 - 7.1	6
31	Slovénie	6.1	5.7 - 6.8	11
32	Botswana	5.9	5.1 - 6.7	8
	Qatar	5.9	5.6 - 6.4	5
	Taiwan	5.9	5.4 - 6.3	14
	Uruguay	5.9	5.6 - 6.4	6
36	Bahrain	5.8	5.3 - 6.3	6
37	Chypre	5.7	5.3 - 6.0	5
	Jordanie	5.7	5.1 - 6.1	10
39	Malaisie	5.1	4.6 - 5.6	14
40	Hongrie	5.0	4.7 - 5.2	11
	Italie	5.0	4.6 - 5.4	9
	Corée du Sud	5.0	4.6 - 5.3	12
43	Tunisie	4.9	4.4 - 5.6	7
44	Lithuanie	4.8	4.5 - 5.1	8
45	Koweït	4.7	4.0 - 5.2	6
46	Afrique du Sud	4.5	4.2 - 4.8	11
47	République Tchèque	4.3	3.7 - 5.1	10
	Grèce	4.3	3.9 - 4.7	9
	Namibie	4.3	3.8 - 4.9	8
	Slovaquie	4.3	3.8 - 4.8	10
51	Costa Rica	4.2	3.7 - 4.7	7
	Le Salvador	4.2	3.5 - 4.8	6
	Lettonie	4.2	3.8 - 4.6	7
	Ile Maurice	4.2	3.4 - 5.0	6
55	Bulgarie	4.0	3.4 - 4.6	8
	Colombie	4.0	3.6 - 4.4	9
	Fidji	4.0	3.4 - 4.6	3
	Seychelles	4.0	3.5 - 4.2	3
59	Cuba	3.8	2.3 - 4.7	4
	Thaïlande	3.8	3.5 - 4.1	13
	Trinidad et Tobago	3.8	3.3 - 4.5	6
62	Belize	3.7	3.4 - 4.1	3
	Brésil	3.7	3.5 - 3.9	10
64	Jamaïque	3.6	3.4 - 3.8	6
65	Ghana	3.5	3.2 - 4.0	8
	Mexique	3.5	3.3 - 3.7	10
	Panama	3.5	3.1 - 4.1	7
	Perou	3.5	3.1 - 3.8	7
	Turquie	3.5	3.1 - 4.0	11
70	Burkina Faso	3.4	2.7 - 3.9	3
	Croatie	3.4	3.2 - 3.7	7
	Egypte	3.4	3.0 - 3.9	9
	Lesotho	3.4	2.6 - 3.9	3
	Pologne	3.4	3.0 - 3.9	11
	Arabie Saoudite	3.4	2.7 - 4.1	5
	Syrie	3.4	2.8 - 4.2	5
77	Laos	3.3	2.1 - 4.4	3
78	Chine	3.2	2.9 - 3.5	14
	Maroc	3.2	2.8 - 3.6	8
	Sénégal	3.2	2.8 - 3.6	6

Transparency International a commissionné Prof. Dr Graf Lambsdorff de l'Université de Passau pour produire l'IPC. Pour toute information sur les données et la méthodologie, prière de consulter les questions fréquemment posées et la méthodologie sur www.transparency.org/surveys/#cpi ou www.icgg.org

Notes explicatives

* **La note IPC** fait référence à la perception du degré de corruption vu par les hommes d'affaires et les analystes-pays et s'étend de 10 (probité élevée) à 0 (très corrompu).

** **L'intervalle de confiance** L'intervalle de confiance fournit une échelle des valeurs possibles de la note de l'IPC. Ceci reflète la possible variation de la note d'un pays, en fonction de la précision de la mesure. Nominale, avec 5% de probabilité la note est au-dessus de cet intervalle et avec 5% elle se trouve en dessous. Cependant, surtout lorsque seulement peu de sources (n) sont disponibles, cet intervalle de confiance est inférieur à 90%.

*** **Sources utilisées** renvoie au nombre d'enquêtes réalisées pour évaluer la performance d'un pays. Au total, 16 enquêtes et analyses d'experts ont été utilisées avec un minimum de trois par pays pour inclusion dans l'IPC.

Rang du Pays	Pays/territoire	Note de l'IPC 2005*	Intervalle de confiance**	Sources utilisées***
78	Sri Lanka	3.2	2.7 - 3.6	7
	Suriname	3.2	2.2 - 3.6	3
83	Liban	3.1	2.7 - 3.3	4
	Rwanda	3.1	2.1 - 4.1	3
85	République Dominicaine	3.0	2.5 - 3.6	6
	Mongolie	3.0	2.4 - 3.6	4
	Roumanie	3.0	2.6 - 3.5	11
88	Arménie	2.9	2.5 - 3.2	4
	Bénin	2.9	2.1 - 4.0	5
	Bosnie-Herzégovine	2.9	2.7 - 3.1	6
	Gabon	2.9	2.1 - 3.6	4
	Inde	2.9	2.7 - 3.1	14
	Iran	2.9	2.3 - 3.3	5
	Mali	2.9	2.3 - 3.6	8
	Moldavie	2.9	2.3 - 3.7	5
	Tanzanie	2.9	2.6 - 3.1	8
	97	Algérie	2.8	2.5 - 3.3
Argentine		2.8	2.5 - 3.1	10
Madagascar		2.8	1.9 - 3.7	5
Malawi		2.8	2.3 - 3.4	7
Mozambique		2.8	2.4 - 3.1	8
Serbie-et-Monténégro		2.8	2.5 - 3.3	7
103	Gambie	2.7	2.3 - 3.1	7
	Macédoine	2.7	2.4 - 3.2	7
	Swaziland	2.7	2.0 - 3.1	3
	Yémen	2.7	2.4 - 3.2	5
107	Biélorussie	2.6	1.9 - 3.8	5
	Erythrée	2.6	1.7 - 3.5	3
	Honduras	2.6	2.2 - 3.0	7
	Kazakhstan	2.6	2.2 - 3.2	6
	Nicaragua	2.6	2.4 - 2.8	7
	Palestine	2.6	2.1 - 2.8	3
	Ukraine	2.6	2.4 - 2.8	8
	Vietnam	2.6	2.3 - 2.9	10
	Zambie	2.6	2.3 - 2.9	7
	Zimbabwe	2.6	2.1 - 3.0	7
117	Afghanistan	2.5	1.6 - 3.2	3
	Bolivie	2.5	2.3 - 2.9	6
	Equateur	2.5	2.2 - 2.9	6
	Guatemala	2.5	2.1 - 2.8	7
	Guyana	2.5	2.0 - 2.7	3
	Libye	2.5	2.0 - 3.0	4
	Népal	2.5	1.9 - 3.0	4
	Philippines	2.5	2.3 - 2.8	13
	Ouganda	2.5	2.2 - 2.8	8
	126	Albanie	2.4	2.1 - 2.7
Niger		2.4	2.2 - 2.6	4
Russie		2.4	2.3 - 2.6	12
Sierra Leone		2.4	2.1 - 2.7	3
130	Burundi	2.3	2.1 - 2.5	3
	Cambodge	2.3	1.9 - 2.5	4
	Rép. du Congo	2.3	2.1 - 2.6	4
	Géorgie	2.3	2.0 - 2.6	6
	Kyrgyzstan	2.3	2.1 - 2.5	5
	Papouasie Nouvelle Guinée	2.3	1.9 - 2.6	4
137	Venezuela	2.3	2.2 - 2.4	10
	Azerbaïdjan	2.2	1.9 - 2.5	6
	Cameroun	2.2	2.0 - 2.5	6
	Ethiopie	2.2	2.0 - 2.5	8
	Indonésie	2.2	2.1 - 2.5	13
	Irak	2.2	1.5 - 2.9	4
	Libéria	2.2	2.1 - 2.3	3
	Ouzbékistan	2.2	2.1 - 2.4	5
144	Rép. Dém. du Congo	2.1	1.8 - 2.3	4
	Kenya	2.1	1.8 - 2.4	8
	Pakistan	2.1	1.7 - 2.6	7
	Paraguay	2.1	1.9 - 2.3	7
	Somalie	2.1	1.6 - 2.2	3
	Soudan	2.1	1.9 - 2.2	5
	Tadjikistan	2.1	1.9 - 2.4	5
151	Angola	2.0	1.8 - 2.1	5
	Côte d'Ivoire	1.9	1.7 - 2.1	4
	Guinée Equatoriale	1.9	1.6 - 2.1	3
155	Nigéria	1.9	1.7 - 2.0	9
	Haïti	1.8	1.5 - 2.1	4
	Myanmar	1.8	1.7 - 2.0	4
158	Turkménistan	1.8	1.7 - 2.0	4
	Bangladesh	1.7	1.4 - 2.0	7
	Tchad	1.7	1.3 - 2.1	6

Numéro	1	2	3	4
Abbréviation	CU	EIU	FH	II
Source	Columbia University, The Center for International Earth Science Information Network	Economist Intelligence Unit	Freedom House	Information International
Nom	State Capacity Survey	Country Risk Service and Country Forecast	Nations in Transit	Survey of Middle Eastern Businesspeople
Année	2003	2005	2005	2003
Site Internet	http://www.ciesin.org/	www.eiu.com	http://www.freedomhouse.org/research/nattransit.htm	www.information-international.com
Qui a été enquêté ?	Experts-pays résidant aux Etats-Unis (analystes politiques, professeurs et journalistes)	Equipe d'experts	Evaluation par des experts américains, régionaux et basés dans les pays	Hommes d'affaires du Bahrain, Liban et EAU
Sujet posé	La gravité de la corruption à l'intérieur de l'Etat	L'utilisation détournée de la fonction publique pour le gain personnel ou celui du parti politique	Etendue de la corruption pratiquée dans les gouvernements, perçue par le grand public et relayée dans les médias ainsi que l'implémentation de mesures anti-corruption	Les pots-de-vins sont-ils chose commune, combien coûtent-ils, sont-ils présents dans les affaires et à quelle fréquence les contrats publics sont-ils décernés aux amis et parents dans les pays voisins
Nombre de réponses	224	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	382 évaluations de 165 répondants
Couverture	95 pays	156 pays	29 pays/territoires	31 pays
Numéro	5	6	7	8
Abbréviation	IMD			MIG
Source	International Institute for Management Development, Lausanne, Suisse			Merchant International Group
Nom	World Competitiveness Yearbook			Grey Area Dynamics
Année	2003	2004	2005	2005
Site Internet	www.imd.ch			www.merchantinternational.com
Qui a été enquêté ?	Cadres moyens et supérieurs ; entreprises nationales et internationales			Equipe d'experts et réseau de correspondants locaux
Sujet posé	La corruption et les pots-de-vins dans l'économie			Corruption, allant des pots-de-vin aux ministres du gouvernement aux subornations payables aux petits fonctionnaires
Nombre de réponses	> 4.000	4166	Environ 4000	Ne s'applique pas
Couverture	51 pays			155 pays
Numéro	9	10	11	12
Abbréviation	PERC			UNECA
Source	Political & Economic Risk Consultancy			United Nations Economic Commission for Africa
Nom	Asian Intelligence Newsletter			Africa Governance Report
Année	2003	2004	2005	2005
Site Internet	www.asiarisk.com/			http://www.uneca.org/agr/
Qui a été enquêté ?	Cadres et hommes d'affaires vivant à l'étranger			Enquête d'experts nationaux (entre 70 et 120 par pays)
Sujet posé	Quel est le degré de gravité du problème de la corruption dans le pays où vous travaillez ainsi que dans votre propre pays ?			"Contrôle de la Corruption". Ce qui inclut les aspects liés à la corruption dans le législatif, le judiciaire, l'exécutif et dans la collecte des impôts. Les aspects de l'accès à la justice et aux services du gouvernement sont également concernés
Nombre de réponses	Plus de 1000	Plus de 1000	Plus de 1000	Environ 2800
Couverture	14 pays			28 pays
Numéro	13	14	15	16
Abbréviation	WEF			WMRC
Source	World Economic Forum			World Markets Research Centre
Nom	Global Competitiveness Report			Risk Ratings
Année	2003/04	2004/05	2005/06	2005
Site Internet	www.weforum.org			www.wmrc.com
Qui a été enquêté ?	Hommes d'affaires de haut niveau ; entreprises nationales et internationales			Equipe d'experts
Sujet posé	Paiements supplémentaires non officiels ou pots-de-vins impliquant plusieurs fonctions gouvernementales			La possibilité de rencontrer des agents publics officiels corrompus, allant de la petite corruption administrative à la grande corruption politique.
Nombre de réponses	7741	8700	10.993	Ne s'applique pas
Couverture	102 pays	104 pays	117 pays	186 pays

Questions fréquemment posées

Indice de Perceptions de la Corruption (IPC) 2005 de Transparency International

1. Qu'est-ce que l'Indice de perceptions de la corruption ?
2. Comment la corruption est-elle définie, dans le cadre de l'IPC ?
3. Pourquoi l'IPC se fonde-t-il uniquement sur des perceptions ?
4. L'IPC est-il une mesure fiable du niveau de corruption perçue du pays ?
5. L'IPC est-il une mesure fiable pour les décisions relatives à l'allocation de l'aide au développement ?
6. Combien de pays sont inclus dans l'IPC 2005 ?
7. Quels nouveaux pays ont été ajoutés à l'IPC 2005 ?
8. Est-il exact de conclure que le pays le plus mal classé est le pays le plus corrompu du monde ?
9. Qu'est-ce qui importe le plus, le rang ou la note d'un pays ?
10. Peut-on comparer les notes des pays inclus dans l'IPC 2005 avec celles des IPC antérieurs ?
11. Vu l'importance (ou le manque) de réformes anti-corruption et la récente mise à jour de scandales de corruption dans mon pays, pourquoi son score n'a-t-il pas changé davantage ?
12. Quels pays ont vu leur note chuter entre 2004 et 2005 ?
13. Quels pays ont vu leur note s'améliorer le plus ?
14. L'IPC a plus de dix ans. Existe-t-il des tendances à long terme dans les notes des pays ?
15. Quelles sont les sources de données de l'IPC ?
16. Qui est sondé par ces enquêtes ?
17. Pourquoi inclure des sondages d'experts, et non des sondages d'opinion publique ?
18. Comment l'Indice est-il calculé ?
19. Quels pays pourraient être inclus dans les IPC futurs ?
20. Quelle est la différence entre l'IPC et le Baromètre Mondial de la Corruption (BMC) de TI ?
21. Quelle est la différence entre l'IPC et l'Indice de Corruption des Pays Exportateurs (ICPE) de TI ?

1. Qu'est-ce que l'Indice de Perceptions de la Corruption ?

L'Indice de Perceptions de la Corruption (IPC) de TI classe les pays en fonction du degré de corruption perçue dans les administrations publiques et la classe politique. C'est un indice composite faisant appel à des données sur la corruption tirées de sondages d'experts réalisés par divers organismes dignes de confiance. Il reflète les points de vue des milieux d'affaires et des analystes du monde entier, y compris les experts qui résident dans les pays évalués.

2. Comment la corruption est-elle définie, dans le cadre de l'IPC ?

TI concentre son attention sur la corruption dans le secteur public et définit la corruption comme l'abus d'une charge publique à des fins d'enrichissement personnel. Les sondages utilisés pour établir l'IPC posent des questions en rapport avec l'abus d'un pouvoir officiel dans un intérêt personnel, en mettant l'accent, par exemple, sur l'acceptation de pots-de-vin par des fonctionnaires dans le cadre de marchés publics. Les sources ne font pas de distinction entre « corruption politique » et « corruption administrative », pas plus qu'entre « petite corruption » et « grande corruption ».

3. Pourquoi l'IPC se fonde-t-il uniquement sur des perceptions ?

Il est difficile d'évaluer les niveaux de corruption dans différents pays en se fondant sur des données empiriques rigoureuses, par exemple en comparant le nombre de poursuites judiciaires ou de procès. De telles données internes ne reflètent pas les niveaux réels de corruption, mais plutôt l'aptitude de l'appareil judiciaire et/ou des médias à dévoiler la corruption. La seule méthode pour rassembler des données comparatives est donc de se baser sur l'expérience et les perceptions de ceux et celles qui sont le plus directement confrontés aux réalités de la corruption dans un pays.

4. L'IPC est-il une mesure fiable du niveau de corruption perçue du pays ?

En termes de perceptions de la corruption, l'IPC est un outil de mesure solide. Sa fiabilité diffère cependant selon les pays. Les pays ayant peu de sources et dont les évaluations accusent de grandes différences (marquées par un intervalle de confiance plus large) présentent un rang et une note moins fiables.

5. L'IPC est-il une mesure fiable pour les décisions relatives à l'allocation de l'aide au développement ?

Certains gouvernements commencent à se demander s'il est utile d'accorder de l'aide aux pays perçus comme corrompus – et tentent d'utiliser les notes de l'IPC pour déterminer si un pays devrait recevoir de l'aide ou pas. TI n'encourage pas l'utilisation de l'IPC de cette manière. On ne doit pas pénaliser les pays perçus comme très corrompus – ce sont justement ces pays qui ont besoin d'aide pour sortir de la spirale corruption-pauvreté. Si un pays est perçu comme corrompu, il devrait constituer une priorité pour les bailleurs de fonds qui doivent investir dans des approches systémiques de lutte contre la corruption. Si les bailleurs de fonds ont l'intention de soutenir des projets de développement majeurs dans des pays perçus comme corrompus, ils devraient porter une attention particulière aux « signes avant-coureurs » et s'assurer que les processus appropriés de contrôle de la corruption sont mis en place.

6. Combien de pays sont inclus dans l'IPC 2005 ?

L'IPC 2005 classe 159 pays. Pour inclure un pays dans l'IPC, TI exige l'utilisation d'au moins trois sources. En 2004, l'IPC ne répertoriait que 146 pays. L'augmentation du nombre de zones couvertes vient du fait qu'une nouvelle source a été introduite dans l'Indice.

7. Quels nouveaux pays ont été ajoutés dans l'IPC 2005 ?

Les pays suivants ont été insérés dans l'IPC 2005 et ne figuraient pas dans l'IPC 2004 : l'Afghanistan, le Burkina Faso, le Burundi, le Cambodge, la Guinée Equatoriale, les îles Fidji, Guyana, le Laos, le Lesotho, le Libéria, le Rwanda, la Somalie et le Swaziland.

8. Est-il exact de conclure que le pays le plus mal classé est le pays le plus corrompu du monde ?

Non. Le pays qui présente le score le plus bas est celui où la corruption est perçue comme étant la plus élevée parmi les pays figurant dans la liste. De plus, il existe plus de 200 nations souveraines au monde dont le dernier IPC n'en classe que 159.

9. Qu'est-ce qui importe le plus, le rang ou la note d'un pays ?

Bien que le classement permette à TI de créer un indice, la note d'un pays est une indication bien plus importante de la perception du niveau de corruption d'un pays.

10. Peut-on comparer les notes des pays inclus dans l'IPC 2005 avec celles des IPC antérieurs ?

L'Indice donne avant tout un aperçu des points de vue des milieux d'affaires et des analystes pays, et porte une attention moins prononcée aux tendances d'une année à l'autre.

Toute comparaison faite avec les années antérieures devrait être uniquement fondée sur la note du pays et non pas sur son rang dans le classement. Le rang d'un pays peut changer tout simplement parce que de nouveaux pays sont ajoutés à l'Indice ou parce que d'autres en sont retirés. Une note plus élevée indique que les personnes interrogées ont attribué de meilleures cotes, tandis qu'une note plus faible laisse supposer que les personnes interrogées ont révisé à la baisse leur perception du niveau de corruption.

Toutefois, la variation d'une année à l'autre de la note d'un pays ne résulte pas uniquement d'un changement dans la perception des performances de ce pays, mais aussi d'une méthodologie et d'échantillons différents. Chaque année, certaines sources de l'IPC ne sont pas mises à jour et doivent être abandonnées, tandis que de nouvelles sources sont ajoutées. Les personnes interrogées ayant changé et les méthodologies étant aussi légèrement différentes, un changement dans la note d'un pays peut

également être attribuable au fait que des points de vue différents ont été recueillis et des questions différentes ont été posées.

11. Vu l'importance (ou le manque) de réformes anti-corruption et la récente mise à jour de scandales de corruption dans mon pays, pourquoi son score n'a-t-il pas changé davantage ?

Il est souvent difficile d'améliorer la note de l'IPC sur une courte période de temps. L'IPC se fonde sur les données des trois dernières années (pour plus d'informations à ce sujet, voir la question 15 ci-dessous sur les **sources de données**). Cela signifie qu'un changement dans les perceptions de la corruption n'apparaîtrait dans l'Indice que sur de longues périodes. En outre, dans les cas où le gouvernement et/ou d'autres organismes ont fait des efforts considérables pour lutter contre la corruption et obtenu des résultats démontrables n'entraînant pas d'amélioration dans la note de l'IPC, il est possible que ces efforts, aussi fructueux soient ils, n'aient pas été communiqués convenablement.

12. Quels pays ont vu leur note chuter entre 2004 et 2005 ?

Il est délicat de comparer des notes d'une année à l'autre. Toutefois, dès qu'il est possible de suivre les changements jusqu'à leur source individuelle, des tendances peuvent être identifiées. Des exemples notables de tendances à la baisse entre 2004 et 2005 sont à relever pour la Barbade, la Biélorussie, le Costa Rica, le Gabon, le Népal, la Papouasie Nouvelle Guinée, la Russie, les Seychelles, le Sri Lanka, le Suriname, Trinidad et Tobago et l'Uruguay. Dans ces cas, des changements réels des perceptions sont survenus depuis l'année dernière.

13. Quels pays ont vu leur note s'améliorer le plus ?

Tout en considérant les mêmes précautions citées dans la réponse ci-dessus, et sur la base des données des sources utilisées de manière constante pour produire l'indice, des améliorations peuvent être observées entre 2004 et 2005 en Argentine, Autriche, Bolivie, Estonie, France, Guatemala, Honduras, Hong Kong, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Liban, Moldavie, Nigéria, Qatar, Slovaquie, Corée du Sud, Taiwan, Turquie, Ukraine et Yémen.

14. L'IPC a plus de dix ans. Existe-t-il des tendances à long terme dans les notes des pays?

L'IPC n'a pas été conçu pour fournir des comparaisons dans le temps, vu que les changements d'une année à l'autre de la note d'un pays sont dûs non seulement à l'évolution de la perception de la corruption dans ce pays mais également aux changements des échantillons d'enquêtes, de la méthodologie ainsi que de la liste des sources qui composent l'Indice. Cependant, une analyse réalisée en 2005 par le Prof. Dr. Johann Graf Lambsdorff de l'IPC et de ses données fournit des résultats préliminaires sur les évolutions dans le temps dans une soixantaine de pays sur la période 1995-2005. Pour plus d'informations, référez-vous à : J. Graf Lambsdorff, 'Determining Trends for Perceived Levels of Corruption', (Détermination des Tendances pour les niveaux de perceptions de la corruption) Passau University Discussion Paper, V-38-06, 2005.

15. Quelles sont les sources de données de l'IPC?

L'IPC 2005 se fonde sur 16 enquêtes et sondages différents réalisés par 10 organismes indépendants. TI entend s'assurer que les sources utilisées sont de la plus haute qualité et que les enquêtes sont effectuées en toute honnêteté. Pour être retenues, les données doivent être bien documentées et suffisantes pour permettre de juger de leur fiabilité.

Les données pour l'IPC ont été fournies gracieusement à TI, en toute confidentialité. Parmi les organismes qui ont soumis les données pour l'IPC 2004 sont : la Columbia University, Economist Intelligence Unit, Freedom House, Information International, International Institute for Management Development, Merchant International Group, Political and Economic Risk Consultancy, le Forum économique mondial, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et le World Markets Research Centre.

Pour une liste complète ou des détails sur les questions posées, sur le nombre de personnes interrogées et les zones couvertes par les 16 enquêtes et sondages inclus dans l'IPC 2005, veuillez consulter la méthodologie de TI sur les sites <http://www.transparency.org/surveys/#cpi> ou <http://www.icgg.org>.

16. Qui est sondé par ces enquêtes ?

Les enquêtes sont menées auprès des milieux d'affaires et d'analystes pays, ainsi qu'auprès de résidents des pays. Il est important de noter que les points de vue des résidents corrélaient bien avec ceux exprimés à l'étranger. Par le passé, les experts interrogés dans les sources de l'IPC étaient souvent des gens d'affaires de pays industrialisés ; les points de vue des pays moins développés y étaient sous-représentés. Cela a changé au long des années, et de plus en plus d'importance a été accordée aux populations des nouvelles économies de marché. En somme, l'IPC recueille des perceptions très générales qui ne sont pas faussées par des conditions culturelles préalables, et qui ne proviennent pas seulement d'experts américains ou européens.

17. Pourquoi inclure des sondages d'experts, et non des sondages d'opinion publique ?

L'IPC incluait autrefois des sondages d'opinion publique. Lorsque ces sondages ont été retirés de l'IPC parce qu'ils dataient de plus de trois ans, TI a décidé de fonder l'IPC exclusivement sur l'opinion d'experts en corruption. La raison pour cela étant que même si les sondages eux-mêmes ne font aucune distinction entre les types de corruption, on juge que des experts des milieux des affaires sont plus qualifiés que le public en général pour commenter avec exactitude la corruption de grande envergure. On suppose que le grand public est plus familier avec le fardeau de la petite corruption (ou son absence) au sein d'un pays.

TI s'intéresse aux évaluations du grand public des niveaux de corruption – surtout comme moyen d'identifier les progrès réalisés dans la lutte contre le versement de pots-de-vin. À cette fin, TI a mis au point un autre outil, le Baromètre mondial de la corruption, pour évaluer l'opinion publique à l'égard de la corruption et l'expérience du public avec la corruption (voir la question 20 ci-dessous sur la différence entre l'IPC et le **Baromètre mondial de la corruption**).

18. Comment l'Indice est-il calculé ?

On peut trouver la description résumée et détaillée de la méthodologie sur laquelle repose l'Indice sur les sites <http://www.transparency.org/surveys/#cpi> ou www.icgg.org.

TI s'efforce d'assurer que les méthodologies utilisées sont de la plus haute qualité. La méthodologie de l'IPC est revue par un Comité scientifique composé des meilleurs experts internationaux en matière de corruption, d'économétrie et de statistiques. Les membres du comité scientifique présentent des recommandations visant à améliorer l'IPC, mais c'est la direction de TI qui prend les décisions finales sur la méthodologie employée. Les travaux statistiques de l'IPC sont coordonnés à l'Université de Passau sous la direction du professeur Dr Johann Graf Lambsdorff.

19. Quels pays pourraient être inclus dans les IPC futurs ?

Les pays et territoires ayant deux séries de données sont l'Antigua et Barbuda, les Bahamas, les Bermudes, le Bouthan, les Iles Caïmans, la République Centre Africaine, la Dominique, le Timor Oriental, la Grenade, la Guinée, le Guinée-Bissau, Macao, la Mauritanie, la Corée du Nord, Porto Rico et le Togo. Pour que les pays ci-dessus puissent être inclus dans l'IPC, une troisième source d'information (au moins) est nécessaire.

Les pays et territoires ayant une seule série de données sont Andorre, Anguilla, Aruba, le Brunei, le Cap Vert, les Comores, Djibouti, la Guyane Française, la Guadeloupe, le Liechtenstein, les Iles Maldives, la Martinique, les Antilles Néerlandaises, Samoa, São Tomé et Príncipe, St. Kitts et Nevis, Ste Lucie, St. Vincent et les Grenadines et les Iles Vierges (US). Pour que ces pays/territoires puissent être inclus dans l'IPC, deux sources d'informations supplémentaires sont nécessaires.

20. Quelle est la différence entre l'IPC et le Baromètre Mondial de la Corruption (BMC) de TI ?

L'IPC évalue la perception des niveaux de corruption à l'échelle des pays alors que le Baromètre Mondial de la Corruption (voir <http://www.transparency.org/surveys/index.html#barometer>) s'intéresse aux attitudes du grand public envers la corruption et ses expériences liées à la corruption entre le grand public. Au fil du temps, le Baromètre Mondial de la Corruption – publié pour la première fois en 2003 – pourra fournir un indicateur de l'impact de la lutte contre la corruption dans les pays.

21. Quelle est la différence entre l'IPC et l'Indice de Corruption des Pays Exportateurs (ICPE) de TI ?

L'IPC indique les niveaux généraux de corruption des pays, alors que l'ICPE se concentre sur la propension des entreprises originaires des principaux pays exportateurs à verser des pots-de-vin à l'étranger – créant ainsi le « côté de l'offre » de la corruption. L'ICPE souligne le fait que, dans les transactions commerciales internationales, la corruption implique non seulement ceux qui reçoivent, mais aussi ceux qui donnent. L'IPCE est donc un complément de l'IPC. Le dernier IPCE a été publié en Mai 2002 et peut être consulté sur le site <http://www.transparency.org/surveys/#bpi>.

Davantage d'informations sur l'IPC et sa méthodologie sont disponibles sur
www.transparency.org/surveys/#cpi